

Note de présentation des statistiques suivies par l'Observatoire

Version 0.2 de Mai 2019

L'observatoire DT DICT suit trois séries de statistiques sur :

- L'évolution des réponses aux déclarations de travaux et dommage aux ouvrages, à partir des informations collectées auprès des exploitants de réseau
- L'évolution des consultations du Guichet Unique, fournie par l'INERIS
- L'activité des DREAL et les résultats des contrôles, fournis par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES)

1 - Evolution des réponses aux déclarations de travaux, et dommage aux ouvrages

Ces statistiques sont suivies à partir des données communiquées par des exploitants de réseau (6 à fin 2018) constituant un panel couvrant la France métropolitaine.

L'évolution des résultats permet d'avoir une vision à la maille nationale et régionale sur l'efficacité des mesures réglementaires et des actions de sensibilisation pour les travaux à proximité d'ouvrages

Les indicateurs suivis portent sur :

- les nombres de dommages sur les ouvrages des exploitants, liés à des chantiers relevant de la réglementation DT / DICT, et le ratio du nombre de ces dommages rapportés aux nombres de réponses aux déclarations.
- les nombres de réponses réalisées par les exploitants à des déclarations de travaux (DT, DC, DICT, ATU) et le taux de dématérialisation des déclarations ;

Les exploitants communiquant les informations sont à ce jour : Enedis, GRDF, GRTGaz, Orange, RTE, Terega.

Les tendances observées sur la période 2013 – 2018 sont les suivantes

- le nombre de déclarations a fortement augmenté sur la période, largement au dessus de l'évolution du chiffre d'affaire des travaux publics. On voit ici l'effet d'une amélioration dans la déclaration des chantiers.
- Le nombre de dommages aux ouvrages a baissé de façon continue depuis 2013, avec une tendance à la stabilisation.

- Dans un contexte d'augmentation d'activité, le Taux de dommages aux ouvrages baisse encore significativement en 2018.

La baisse du taux de dommage sur la période 2013 – 2018 se constate sur tous les observatoires régionaux. Certains observatoires ont des réductions particulièrement fortes.

Taux DO	Alsace	Aquitaine	Auvergne	Bourgogne	Bretagne	Centre	Champagne Ardennes	Franche Comté	Ile de France	Languedoc Roussillon	Limousin	Lorraine	Midi Pyrénées	Nord Pas de Calais	Normandie	Pays de Loire	Picardie	Poitou Charentes
2013	0,87%	0,71%	0,75%	0,50%	1,06%	0,93%	0,60%	0,52%	0,42%	1,00%	1,09%	0,94%	1,28%	0,54%	0,92%	1,00%	0,75%	0,84%
2018	0,59%	0,30%	0,50%	0,37%	0,49%	0,53%	0,41%	0,50%	0,31%	0,41%	0,41%	0,41%	0,64%	0,34%	0,48%	0,31%	0,35%	0,64%

Un élargissement du panel des exploitants consultés est envisagé à l'occasion de l'application des textes publiés fin 2018. Cet élargissement permettra une représentation plus exhaustive de l'ensemble des réseaux. Elle pourra entraîner une rupture de chronique pour l'interprétation des résultats.

2 - connexions et performances du Guichet Unique

3 – Activité des DREAL